

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans le 16 avril 2025

Semaine européenne de la vaccination – 27 avril au 3 mai 2025 Mes vaccins ? Je suis à jour, je suis serein



Cinq ans après la pandémie de Covid-19, l'année 2024 a vu la reprise de la circulation de plusieurs maladies infectieuses, parfois peu présentes ces dernières années. Cette évolution s'explique par la fin des gestes barrières et des couvertures vaccinales encore incomplètes dans certaines tranches d'âge de la population. La vaccination reste le moyen de prévention le plus sûr et le plus efficace pour se protéger et protéger son entourage. L'ARS invite chacun à vérifier la mise à jour de ses vaccins : c'est un geste simple, accessible et responsable !

État des lieux des épidémies en 2024 - 2025 : rougeole, coqueluche, méningites...

En 2024, une épidémie de **coqueluche** d'une ampleur inédite depuis 25 ans a été enregistrée, avec 23 décès d'enfants recensés à l'échelle nationale. En Centre-Val de Loire, on a recensé 10 fois plus de passages aux urgences pour la coqueluche en 2024, qu'en 2023.

La **grippe hivernale** a généré une activité intense : jusqu'à 35 % de l'activité de SOS Médecins, 5 % des passages aux urgences et 7 % des décès toutes causes confondues, avec une circulation particulièrement forte chez les enfants. Cette épidémie a conduit les autorités à prolonger la campagne de vaccination saisonnière jusqu'à fin février, dans un contexte de couverture vaccinale insuffisante chez les personnes à risques.

Les **méningites** à méningocoques ont vu leur nombre de cas doubler début 2025 : 95 cas en janvier et 89 en février. Cette progression est liée à une circulation des sérogroupes B, Y et W. Le séro groupe C, quant à lui, a quasiment disparu grâce à la vaccination. Cette recrudescence de cas est également observée au niveau régional avec déjà 11 cas rapportés depuis le début de l'année 2025.

Enfin, la **rougeole** réapparaît en Europe, avec plus de 127 000 cas en 2023, dont 80 % chez des personnes non vaccinées. En région Centre-Val de Loire, les premiers cas de rougeole ont été rapportés en avril 2025, occasionnant la prise en charge de plusieurs centaines de personnes en vue d'une prophylaxie. En France, malgré l'obligation vaccinale instaurée en 2018, le seuil protecteur de 95% de couverture à 2 doses n'est pas encore atteint, notamment chez les adolescents et jeunes adultes. En région Centre-Val de Loire, cette couverture vaccinale atteint 87 % chez les nourrissons (source SPF - 2023).

Il n'est pas nécessaire d'attendre qu'une maladie se déclare pour se protéger.

« En vérifiant votre statut vaccinal, vous vous protégez mais vous vous protégez aussi votre entourage », indique Jean-Christophe Comboroure, Directeur santé publique et environnementale à l'ARS Centre-Val de Loire.

Les recommandations évoluent régulièrement pour s'adapter aux risques sanitaires. En cas de **rappels manquants**, il est toujours possible d'effectuer un **rattrapage vaccinal**, en reprenant le schéma là où il a été interrompu.

Pour cela, il suffit de consulter un professionnel de santé proche de chez soi – médecin, pharmacien, infirmier ou sage-femme – muni de son carnet de santé ou de vaccination.

Où et par qui se faire vacciner ?

La vaccination est **gratuite et accessible** dans toute la région. Elle peut être réalisée par les professionnels de santé suivants, qui se baseront sur le [calendrier vaccinal](#) pour faire le point avec vous sur les vaccinations nécessaires selon votre situation : rougeole, méningocoques, covid-19, grippe, coqueluche, etc...

- Les médecins ;
- Les pharmaciens ;
- Les infirmiers ;
- Les sage-femmes, notamment pour les vaccins liés à la grossesse et à l'enfance.

La vaccination est également proposée dans :

- les centres de vaccination ;
- les services de protection maternelle et infantile (PMI) pour les enfants ;
- les centres de santé sexuelle et structures partenaires de l'ARS.

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'ARS : [Vaccination | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire](#)

Des événements locaux de sensibilisation à la vaccination sur votre département

L'ARS Centre-Val de Loire s'engage aux côtés de ses partenaires pour mener, dans l'ensemble des départements, des actions de sensibilisation, d'information et de vaccination accessibles à tous.

Retrouvez la liste des actions dans chaque département en annexe à ce communiqué de presse

La Semaine européenne de la vaccination, organisée du 27 avril au 3 mai 2025, constitue un temps fort annuel de promotion de la vaccination. Coordinée au niveau national par le ministère de la Santé et Santé publique France, elle est déployée dans chaque région grâce à la participation active des professionnels de santé, soutenus par les agences régionales de santé.

Contact presse
ARS - Mathieu MERCIER, Responsable communication
Tél. : 02 38 77 31 23 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr